

MAITRE D'OUVRAGE

**Direction Départementale des Finances
Publiques de l'Allier**

9 avenue Victor Hugo (Pôles ressources)

03000 MOULINS Cedex (03)

Tel : 04.70.35.12.32

Email :

ddfip03.ppr.logistique@dgfip.finances.gouv.fr

MAITRISE D'OEUVRE

ATELIER BONNICEL Flavien

1, Rue des Moulins

63400 CHAMALIERES

Tel : 04.73.19.96.64

BUREAU D'ETUDES TCE

EUCLID INGENIERIE

10, rue Henri Becquerel

63110 BEAUMONT

Tel : 04.73.26.79.60

DIAGNOSTIQUEUR AMIANTE

DEKRA diagnostic

Parc Technologique de La Pardieu 2 Av Léonard
de Vinci

63000 CLERMONT FERRAND

Tel : 04.73.28.88.15



**RÉAMÉNAGEMENT PARTIEL DE
L'ACCUEIL DU CENTRE DES
FINANCES PUBLIQUES**

À MONTLUÇON (03)

**LOT N° 03 - MENUISERIES
INTERIEURES BOIS - MOBILIERS**

C.C.T.P.

Dossier	6964
Date	juin 2026
Phase	DCE
Indice	

RÉAMÉNAGEMENT PARTIEL DE L'ACCUEIL DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES - À MONTLUÇON (03)

Lot N°03 MENUISERIES INTERIEURES BOIS - MOBILIERS

SOMMAIRE

00 GENERALITES	3
00.01 Objet	3
00.02 Documents de références - normes et réglementations	3
00.03 Situation géographique – Hypothèse de calcul	3
00.04 Conditions d'établissement des prix et de la réalisation des ouvrages	3
00.05 Nature, provenance et qualité des matériaux et fournitures	4
00.06 Qualité des matériels	5
00.07 Organigramme des clés et remise des clés	5
00.08 Conditions d'exécution des ouvrages	5
00.09 Tolérances d'exécution et travaux à mettre en œuvre	5
00.10 Traitement des bois et protection des pièces métalliques	6
00.11 Visite des lieux - Prise de possession du chantier	6
00.12 Nettoyage pendant le chantier	6
00.13 Coordination	6
01 TRAVAUX PRELIMINAIRES	7
01.01 Moyens hygiène et sécurité	7
01.02 Accès de chantier	7
01.03 Phasage	7
01.04 Généralités divers	7
01.05 Serrure de chantier	7
02 TRAVAUX DE DEPOSES / REPOSES	8
02.01 Dépose /repose d'ensemble menuisé existant, bloc-porte avec imposte (changement de sens et lieu de la porte et imposte)	8
03 BLOC PORTE STANDARD	9
03.01 Bloc-porte battante 1 vantail à âme pleine - prépeinte - huisserie bois	9
03.01.01 Bloc-porte 0.93 x 2.04m ht - âme pleine - prépeinte - huisserie bois	9
04 BLOC PORTE COUPE-FEU	10
04.01 Blocs porte EI30 1 ou 2 vantaux - finition prépeinte - huisserie bois	10
04.01.01 Bloc-porte 0.93 x 2.04 m ht - EI30 - prépeinte - huisserie bois	10
04.01.02 Bloc-porte 0.93+0.33 x 2.04 m ht - EI30 - prépeinte - huisserie bois	10
05 BLOC PORTE COUPE-FEU DAS SIMPLE ACTION	11
05.01 Bloc-porte 2 vantaux DAS EI30 simple action - ferme-porte - vitré - huisserie bois	11
05.01.01 Bloc-porte 0.93+0.53 x 2.04 m ht - DAS EI30 - ferme-porte - vitrée - huisserie bois	11
06 EQUIPEMENT DE PORTE	12
06.01 Grade 3 - ERP - Inox	12
06.01.01 Ensemble inox sur rosace, carré pompier / triangle Enedis	12
06.01.02 Ensemble inox sur rosace, sans condamnation	12
06.01.03 Ensemble inox sur rosace, cylindre	12
06.02 Oculus	12
06.02.01 Oculus ordinaire de 30 x 40 cm	12
06.02.02 Oculus EI 30 de 30 x 40 cm	13
06.03 Divers	13
06.03.01 Butée de porte murale	13
06.03.02 Ferme-portes hydrauliques à glissière porte jusqu'à 950 mm	13
06.03.03 Ferme-portes hydrauliques à glissière porte jusqu'à 1400 mm	13
07 MISE EN COMBINAISON ET CONDAMNATION	14
07.01 Extension sur organigramme existant	14
07.02 Cylindre A2P*	14
08 OUVRAGES DIVERS	15

RÉAMÉNAGEMENT PARTIEL DE L'ACCUEIL DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES - À MONTLUÇON (03)
Lot N°03 MENUISERIES INTERIEURES BOIS - MOBILIERS

SOMMAIRE

08.01 Révision et mise en jeu de porte	15
08.02 Potelets bois	15
08.03 Claustra de séparation en bois	15
08.03.01 Claustra de séparation de 1.25 x 2.80 ht sous faux-plafonds et 3.10 ht m sous dalle env.	15
08.03.02 Claustra de séparation de 3.85 x 2.80 ht sous faux-plafonds et 3.10 ht m sous dalle env.	15
08.04 Plinthes sapin à peindre 100 mm	16
08.05 Caisson cache-tuyau et gaines	16
08.06 Couvre joint de dilatation	16
08.07 Signalétiques intérieures, format 20 x 5 cm env., fonction des locaux communs	16
08.08 Protection d'angle en inox	16
08.09 Estrade en bois	17
08.10 Main courante sur poteaux	17
09 BANQUE D'ACCUEIL	18
09.01 Banque d'accueil (2 postes) - Ens de 3.48 x 1,00 x 2.00 ht m (En 2 parties 1.55 + 1.93 m)	18
09.02 Guichets/caisses - Ensemble de 1.80 x 1,018 x 2,00 ht m	18

RÉAMÉNAGEMENT PARTIEL DE L'ACCUEIL DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES - À MONTLUÇON (03)

Lot N°03 MENUISERIES INTERIEURES BOIS - MOBILIERS

00 GENERALITES

L'attention des soumissionnaires est attirée sur l'importance de la lecture et la prise en compte des articles du C.C.T.P. Commun - GENERALITES et de l'ensemble des notices du dossier (notices acoustique, thermique, accessibilité, sécurité incendie, environnementale, ...)

00.01 Objet

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) complète le C.C.T.P. Commun à tous les lots, et a pour but de définir les travaux de "MENUISERIES INTERIEURES BOIS - MOBILIERS" à entreprendre dans le cadre du projet du "RÉAMÉNAGEMENT PARTIEL DE L'ACCUEIL DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES À MONTLUÇON (03)".

00.02 Documents de références - normes et réglementations

Ce CCTP est indissociable de l'ensemble des pièces marchés que l'entrepreneur doit prendre en compte pour établir son offre et notamment du CCTP COMMUN.

En complément des documents techniques, l'Entrepreneur devra se conformer aux prescriptions du C.S.T.B, aux Décrets, aux Arrêtés, aux D.T.U, aux Normes NF, aux avis techniques, etc., et l'ensemble des autres documents législatifs et réglementaires afférents aux prestations dues au présent corps d'état.

D.T.U. :

- 34.4 Mise en œuvre des fermetures et stores
- 36.2 Menuiseries intérieures en bois
- 36.3 Escaliers en bois et garde-corps associés
- 39 Travaux de vitrerie - miroiterie
- Règles NV65 : Règles de calcul définissant les effets de la neige et du vent sur les constructions et annexes.

Cette liste est non exhaustive, ni limitative.

L'entrepreneur du présent corps d'état est tenu de respecter les Lois, Décrets, Arrêtés et règles administratives et normes en vigueur au moment de la signature de son marché.

00.03 Situation géographique – Hypothèse de calcul

Hypothèses de calcul :

Suivant indications des plans structure

Situation géographique :

- Région : AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
- Département : ALLIER (03)
- Commune : À MONTLUÇON (03)
- Altitude : 202.00 m

Données climatiques :

- Vent : Zone 2 - Rugosité IIIb
- Neige : Zone A2
- Séisme : Zone 2

Catégorie d'importance du bâtiment : III

00.04 Conditions d'établissement des prix et de la réalisation des ouvrages

L'entrepreneur du présent lot s'engage de par sa proposition de prix à effectuer la réalisation parfaite des ouvrages en application des documents de références et des règles de l'art. Il mettra en œuvre tous les moyens techniques, personnel et encadrement nécessaires au déroulement normal des travaux tous corps d'état suivant les délais d'exécution impartis.

Les conditions d'établissements des prix et de la réalisation des ouvrages devront obligatoirement inclure les clauses suivantes :

- Tous les frais d'approvisionnement, de fourniture et de mise en œuvre des matériaux, quelles que soient les difficultés et suggestions inhérentes à l'emplacement du chantier à ses conditions d'accès ou de l'ouvrage à réaliser
- La réfection des ouvrages défectueux constatés soit en cours d'exécution, soit à la réception
- Les frais d'échafaudage, d'étalement, d'épuisement d'eau,
- Les frais d'occupations des voies publics
- La notice technique de chaque matériau authentifiée par le fournisseur à remettre à la maîtrise d'œuvre.
- Aucun supplément au forfait ne sera admis par omission, l'entrepreneur est tenu de prendre connaissance du C.C.T.P. des autres corps d'état afin de contrôler, prévoir et compléter tous les travaux lui incombant.
- Les échelles, les platelages, les échafaudages fixes ou mobiles et les garde-corps nécessaires aux travaux comprenant les montages et les démontages avec repliements.
- Les protections de quelque nature qu'elles soient ainsi que tous bâchages évitant les détériorations pendant le chantier et garantissant une mise hors d'eau des ouvrages.
- Tous les dispositifs réglementaires de protection, sécurité et signalisations pendant la durée du chantier.

RÉAMÉNAGEMENT PARTIEL DE L'ACCUEIL DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES - À MONTLUÇON (03)

Lot N°03 MENUISERIES INTERIEURES BOIS - MOBILIERS

- Tous les frais quelles que soit les difficultés et suggestions inhérentes aux travaux réalisés en site occupé.
- L'entrepreneur adjudicataire du présent lot se mettra en rapport avec les autres corps de métier en vue d'une parfaite coordination.
- L'ensemble des prescriptions prévues aux documents contractuels concernant notamment la participation des entrepreneurs à la préparation de l'exécution, l'organisation matérielle et collective du chantier et les obligations diverses des entrepreneurs prévues par les documents notamment en ce qui concerne les règles de sécurité.
- Aucun supplément au forfait ne sera admis par suite d'omission. L'entrepreneur est tenu de prendre connaissance des descriptifs des autres corps d'état afin de contrôler, prévoir et compléter tous les travaux lui incombant,
- Les analyses ou essais prévus dans le D.T.U. seront toujours à la charge de l'entrepreneur.
- Les frais résultant d'essais prévus dans les documents de référence quels que soient les résultats et conclusions de l'organisme de contrôle ou du laboratoire d'essais ou analyses.
- Ainsi que les frais résultant d'essais complémentaires sur demandes du bureau de contrôle, les essais complémentaires demandés par le Maître d'Œuvre seront également à la charge de l'entreprise si les résultats ne sont pas conformes aux prescriptions du marché.
- Le nettoyage permanent du chantier et des abords y compris l'enlèvement des déchets et gravois aux décharges publiques.
- Les nettoyages et enlèvements des gravois après chaque intervention
- Tous les étalements nécessaires à la stabilité des ouvrages devant rester en place pour la durée du chantier
- Les notices techniques et les procès-verbaux de chaque matériau et ouvrages authentifiés par le fournisseur et à remettre au Concepteur,
- La fourniture de plans de chantier, d'atelier, plans de détails de fabrication, note de calcul et spécifications techniques détaillées.
- L'exécution de tous ouvrages indiqués aux plans et omis au C.C.T.P. ou réciproquement sera exigée sans supplément de prix.
- Tous les dispositifs nécessaires en application de la réglementation en vigueur sur la protection des travailleurs et des étrangers au chantier
- L'installation du chantier et des aires de stockage des matériaux en accord avec le Maître d'ouvrage
- Les suggestions dues à l'adaptation des ouvrages à tous les cas particuliers en fonction des besoins. Entre autres les raccords contre les maçonneries, les ouvrages métalliques/bois/PVC, et contre les passages de gaines et de tuyauteries, etc...
- Tous les dispositifs réglementaires de protection, sécurité et signalisations suivant rapport du coordinateur SPS, pendant toute la durée du chantier,
- Et toutes autres dispositions du C.C.A.P.,
- Les protections de quelles que natures qu'elles soient ainsi que tous bâchages évitant les détériorations pendant le chantier
- Toutes les déposes d'ouvrages le nécessitant pour la bonne exécution et la mise en œuvre de ses ouvrages.
- Responsabilité de l'entrepreneur sur le choix des produits utilisés en particulier il devra s'assurer que ceux-ci conviennent parfaitement à l'emploi envisagé
- Tous les évacuations des déchets propres à chaque entreprise et par ces propres moyens.
- Prise en compte des dépenses liées aux mesures particulières, concernant le tri et l'évacuation des déchets conformément au schéma d'organisation et de gestion des déchets (SOGED)
- Etc ...

00.05 Nature, provenance et qualité des matériaux et fournitures

Le C.C.T.P. fait état de classements, matériaux et articles indiqué dans le texte. Ces références sont donnée afin de préciser la nature le type et l'aspect des éléments qu'il y aura lieu de mettre en œuvre.

L'entrepreneur pourra proposer à l'agrément du maître d'œuvre un article ou un matériau autre aux conditions suivantes :

- Qu'il soit au minimum de performance et d'objectif à atteindre équivalente.
- Qu'il soit de même nature, de durabilité et de qualités équivalentes au matériau ou article proposé dans le C.C.T.P., l'aspect devant être rigoureusement identique
- Qu'il soit nettement défini dans la proposition de l'entrepreneur lors de la soumission

Au cas où les conditions visées ci-dessus ne seraient pas remplies par l'entrepreneur, le maître d'œuvre aura toujours le droit d'exiger la mise en œuvre du matériau ou de l'article indiqué dans le devis.

Chaque fois qu'un article est défini avec un type et marque précis (en général plusieurs marques possibles sont citées), l'entreprise devra répondre en solution de base avec l'un des produits décrits. La notion de similaire ne sera pas admise, seule la notion « d'équivalent » sera acceptée.

L'entreprise qui propose un produit s'engage sur le résultat demandé au C.C.T.P. Si elle ne peut justifier de l'obtention du label, elle doit remplacer sans aucune variation de prix le produit qu'elle a prévu par un produit labellisé correspondant aux exigences.

L'entrepreneur titulaire du présent lot est tenu de présenter des échantillons et les fiches techniques détaillées. Ceux-ci seront conservés jusqu'à la fin des travaux pour comparaison avec les matériaux mis en œuvre avant le prononcé de la réception.

RÉAMÉNAGEMENT PARTIEL DE L'ACCUEIL DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES - À MONTLUÇON (03)

Lot N°03 MENUISERIES INTERIEURES BOIS - MOBILIERS

00.06 **Qualité des matériels**

Toutes les fournitures, matériels, appareillages, etc., seront neufs et de bonne qualité. Ils devront être conformes aux normes françaises en vigueur homologuées au moment de l'exécution des travaux, être titulaires d'un avis technique en cours de validité lors de la soumission et de la mise en œuvre. au point de vue de la fabrication, des caractéristiques, du montage, de la mise en œuvre et de l'emploi.

L'entrepreneur sera tenu de respecter en tous points les avis techniques correspondants aux matériaux utilisés, tant pour la mise en œuvre de ces matériaux que pour leurs choix. Pour respecter les objectifs minimums demandés.

Il appartient à l'entreprise qui demeure seule responsable des travaux, de vérifier et de contrôler l'origine des matériels et appareillages, selon les caractéristiques et les principes de fonctionnement.

Avant tout début de fabrication, l'entrepreneur devra fournir au maître d'ouvrage : les dessins de détails, échantillons, prototypes et plans de réservations.

L'acceptation d'un matériel par le Maître de l'ouvrage ou par le Maître d'œuvre ne pourra avoir pour effet de dégager la responsabilité de l'entrepreneur.

00.07 **Organigramme des clés et remise des clés**

Tous les canons et combinaisons seront à la charge du lot Menuiseries Intérieures Bois.

Organigramme existant (référence suivant directive du maître d'ouvrage) pour tous les cylindres neufs.

Le Maître d'Ouvrage pourra, au moyen d'une clef "Passe-partout" ouvrir tous les locaux de l'établissement. Des passes secondaires correspondant aux différentes fonctions seront précisées dans l'organigramme. Cet organigramme intégrera toutes les portes d'accès extérieures et intérieures. A adapter sur organigramme existant, modèles suivant indication du maître d'ouvrage.

Toutes les serrures seront à canon européen. Un seul et même modèle de serrure sera utilisé sur l'ensemble des menuiseries intérieures, extérieures, serrurerie, aménagements extérieurs, etc...

En préalable à toute commande de canons ou serrures, l'entreprise du lot Menuiseries Intérieures Bois devra avoir l'approbation du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre.

Ce document sera établi en collaboration avec tous les lots ayant également des systèmes de condamnation à prévoir.

Organigramme existant, toutes les serrures seront à canon européen.

Le présent entrepreneur s'entendra avec les titulaires des autres lots pour utiliser un même modèle de serrure et de canon.

L'Entrepreneur est tenu jusqu'à réception de prendre toutes mesures nécessaires à la conservation de ses ouvrages. Toutes dégradations telles qu'elles soient provenant d'un défaut ou d'une insuffisance de protection devront être réparées aux frais de l'entrepreneur responsable.

A la remise des clés, celles-ci seront rassemblées, classées et numérotées (anneau avec étiquette plastifiée) sur un tableau avec toutes indications de locaux.

La quincaillerie devra porter le label SNQF.

00.08 **Conditions d'exécution des ouvrages**

La fourniture des bois et dérivés, des produits manufacturés, articles de ferrages, boulonnerie, visserie et clouterie, organes d'assemblages, éléments métalliques simples ou composés, compris les pièces spéciales, appareils d'appuis et divers nécessaires au montage.

- La fabrication en atelier ou sur le chantier.
- La fourniture et la pose des joints d'étanchéité ou autres entre ossature bois et ouvrages d'autres natures.
- La fourniture, la pose et le réglage des appareils d'appuis et organes de scellement.
- Les refouillements et scellements dans les maçonneries.

L'Entrepreneur est tenu jusqu'à réception de prendre toutes mesures nécessaires à la conservation de ses ouvrages. Toutes dégradations telles qu'elles soient provenant d'un défaut ou d'une insuffisance de protection devront être réparées aux frais de l'entrepreneur responsable.

00.09 **Tolérances d'exécution et travaux à mettre en œuvre**

Les ouvrages du présent lot devront satisfaire aux exigences des tolérances d'exécution citées dans les DTU correspondants.

Travaux exécutés suivant cahier des charges applicables aux travaux de menuiseries en bois (D.T.U. N° 36.1) et normes N.F.

Avant tout commencement d'exécution, l'entrepreneur devra vérifier les niveaux et côtes portés aux dessins. Il sera

RÉAMÉNAGEMENT PARTIEL DE L'ACCUEIL DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES - À MONTLUÇON (03) Lot N°03 MENUISERIES INTERIEURES BOIS - MOBILIERS

responsable des erreurs qu'il n'aura pas signalées en temps utile ainsi que les conséquences qu'elles entraîneraient.

Il devra également :

- Une parfaite étanchéité des menuiseries extérieures susceptible de résister à la pluie et au vent,
- Le nettoyage des sols débarrassés de tous déchets,
- Les raccords de sa profession,
- Les pièces de quincaillerie devront répondre aux normes et porter l'estampille S.N.F.Q.,
- Les modèles seront soumis au maître d'œuvre et déposés dans la baraque de chantier,
- Une couche au minium de plomb sera appliquée avant pose à tous les ouvrages métalliques,
- Prendre ses dispositions concernant les réservations nécessaires. Les renseignements concernant les réservations, dimensions des feuillures, etc. seront fournis sous forme de croquis et remis au maître d'œuvre en 2 exemplaires deux semaines après signature du marché. Les croquis feront apparaître les localisations.

Le titulaire du présent lot procédera à un nettoyage complet et parfait de ses ouvrages et des locaux au fur et à mesure de l'avancement où il n'a plus, même momentanément à intervenir.

L'entrepreneur devra donner aux ouvrages de menuiserie les jeux, retouches nécessaires pour un parfait fonctionnement même après l'exécution des peintures.

L'exécution de ces travaux compris retouches de peintures sont à sa charge.

Aucun spitage ne sera admis en plafond de tous les locaux.

00.10 Traitement des bois et protection des pièces métalliques

a) Traitement fongicide et insecticide en atelier pour tous les bois de charpente, utilisation d'un produit sous Label C.T.B. avec remise du certificat de garantie, reprises en atelier ou sur chantier pour tous assemblages, coupes et entailles réalisées après les traitements initiaux

b) Toutes les pièces métalliques non galvanisées recevront un traitement anti-corrosif au chromate de zinc

00.11 Visite des lieux - Prise de possession du chantier

Aucun travail supplémentaire provenant du fait de la méconnaissance des lieux ne sera accepté.

Visite des lieux : Avant de remettre ses prix et afin de mieux apprécier l'étendue des prestations qui lui sont demandées, l'entrepreneur devra se rendre impérativement sur place, faire une visite des lieux et proposer le cas échéant toutes suggestions. **Attestation de visite à demander et à fournir dans le mémoire technique.**

Prise en possession du chantier : Du fait de la remise de son offre, l'entrepreneur est réputé s'être rendu sur les lieux du chantier pour connaître notamment les dispositions des lieux, les possibilités d'accès, les dispositions qu'il a à prendre pour ses installations de chantier et ses stockages, les servitudes dues à l'environnement, les problèmes de mitoyenneté.

00.12 Nettoyage pendant le chantier

Il est bien convenu que l'Entreprise du présent lot n'établira aucun stockage de gravois à l'intérieur du bâtiment. Les gravois seront évacués journalièrement.

A l'achèvement de ses travaux, l'Entreprise devra le nettoyage ou elle est intervenue.

00.13 Coordination

L'entrepreneur adjudicataire du présent lot se mettra en rapport avec tous les autres corps de métier : Démolitions - plâtrerie - faux-plafonds - peinture, revêtement de sols, électricité, plomberie-sanitaire, etc... En vue de la meilleure coordination possible.

La maîtrise d'œuvre mettra tout en œuvre pour coordonner les entreprises et faciliter les échanges entre les différents intervenants du projet.

Dans le cas où l'entreprise du présent lot proposerait des variantes à la solution de base (sous réserve d'acceptation par le maître d'œuvre), celle-ci devra inclure dans son prix forfaitaire toutes les modifications des plans nécessaires ainsi que les travaux supplémentaires occasionnés aux autres corps d'état.

Tous les plans de détail et plans de chantier ou d'atelier concernant : les constructions traditionnelles, les procédés propres à l'entreprise, les détails complémentaires, préfabrication d'éléments, etc... sont entièrement à la charge de l'adjudicataire du présent lot.

Pour les lots dont l'exécution nécessite des réservations, l'entreprise devra fournir en temps voulu un plan détaillé et coté par rapport au gros œuvre à l'entreprise susceptible de les réaliser. Celle-ci les reportera sur ses plans d'exécution si elle le juge nécessaire.

Les frais de reprographie des plans seront à la charge de l'entreprise.

RÉAMÉNAGEMENT PARTIEL DE L'ACCUEIL DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES - À MONTLUÇON (03)

Lot N°03 MENUISERIES INTERIEURES BOIS - MOBILIERS

01 TRAVAUX PRELIMINAIRES

01.01 Moyens hygiène et sécurité

Les recommandations du PGC priment sur les descriptions et articles du C.C.T.P.C. et du présent C.C.T.P.

Les entreprises appliqueront toujours les recommandations du SPS qui peuvent être amenées à évoluer en cours de chantier, afin de s'adapter au contexte, au délai et au phasage.

Les entrepreneurs sont réputés avoir pris connaissance du P.G.C.S.P.S. de l'opération et avoir intégré l'ensemble des prescriptions dans leur P.P.S.P.S.

Ce poste comprendra le chiffrage de l'ensemble des prescriptions prévues au PLAN GENERAL de COORDINATION (P.G.C.) et en conformité avec le décret de 94.

Établissement par chaque entreprise d'un plan particulier sécurité protection santé (P.P.S.P.S.) selon notice jointe par coordonnateur sécurité en annexe du P.G.C. à fournir au coordonnateur sécurité avant intervention sur le chantier et à mettre à jour au fur et à mesure de l'avancement de l'opération. Cette règle est applicable aux sous-traitants qui doivent remplir les mêmes obligations.

Les entreprises trouveront à disposition dans le bureau chantier le registre journal qui sera tenu à jour par le coordinateur hygiène sécurité santé. Elles devront viser systématiquement les observations qui y seront portées et prendre toutes les dispositions pour une mise en œuvre instantanée desdites observations.

01.02 Accès de chantier

L'accès chantier pour les travaux **se fera obligatoirement** suivant les indications et directives du maître d'ouvrage, de la maîtrise d'œuvre et du coordinateur S.P.S.

Chaque entreprise disposera d'un badge, afin de fermer les portes en fin de journée, qu'elle restituera en fin de chantier.

01.03 Phasage

Le présent programme comprend la réalisation d'aménagements d'espaces existants à l'intérieur de l'établissement.

Attention : Les travaux ne devront, en aucun cas, ni perturber, ni interrompre le fonctionnement normal des installations existantes.

Toutes les dispositions seront donc prises pour être conformes à cette prescription et aux spécifications de fonctionnement des locaux existants.

L'opération se déroulant à proximité de locaux toujours en fonctionnement, les dispositions communes suivantes seront prises en compte dans le cadre de l'exécution des travaux pour assurer à la fois :

- La minimisation des gênes vis à vis des occupants,
- Tous les travaux devront être exécutés par les moyens engendrant le moins de gêne possible pour les occupants,
- La sécurité des personnes,
- La continuité d'exploitation du site,
- Travaux ponctuels en heures décalées : tôt le matin, tard le soir, en dehors des heures d'ouvertures, week-end,...
- Toute contrainte particulière nécessaire pour assurer la continuité d'exploitation des locaux existants en activité,

Les travaux seront réalisés suivant le planning prévisionnel défini pour le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre.

01.04 Généralités divers

L'entrepreneur sera tenu de respecter en tous points les avis techniques correspondants aux matériaux utilisés, tant pour la mise en œuvre de ces matériaux que pour leurs choix. Pour respecter les objectifs minimums demandés.

Classement acoustique, montage et choix, suivant normes

Classement feu, montage et choix suivant normes et rapport du bureau de contrôle.

Fourniture des PV (CF, acoustiques, thermiques, etc...) obligatoires.

Tous les produits devront posséder un marquage CE et/ou NF.

01.05 Serrure de chantier

Fourniture et pose de 5 serrures de chantier, comprenant la pose de cylindres de sûreté européen avec 15 clefs sur porte d'accès au chantier.

Mise en place d'un ensemble barre anti-panique avec béquille extérieure serrure de sûreté avec cylindre fonctionnant depuis l'extérieur suivant le cas à voir sur place.

Restitution des serrures et clefs en fin de chantier.

Localisation :

Suivant indications du maître d'œuvre : Sur portes d'accès au chantier à mettre à disposition des entreprises.

RÉAMÉNAGEMENT PARTIEL DE L'ACCUEIL DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES - À MONTLUÇON (03)
Lot N°03 MENUISERIES INTERIEURES BOIS - MOBILIERS**02 TRAVAUX DE DEPOSES / REPOSES****02.01 Dépose /repose d'ensemble menuisé existant, bloc-porte avec imposte (changement de sens et lieu de la porte et imposte)**

Dépose très soignée en conservation pour repose dans nouvelle cloison, et avec très grand soin du bloc-porte complet et son imposte (huisserie, vantail et imposte) en place.

Repérage, dévissage, démontage, protection très soignée de tous les éléments du bloc-porte et de l'impose, stockage en lieux défini par la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage.

Vérification des ferrages et quincailleries et tous accessoires nécessaires

Graissage, remplacement des éléments défectueux (bois ou métalliques), visseries, accessoires, quincaillerie, etc...

Repose soignée et ajustage pour un parfait fonctionnement après travaux, compris tous réglages nécessaires

Compris coupes, découpes et adaptation de l'impose, modification du cadre périphérique pour une parfaite finition.

Compris si nécessaire la fourniture et pose de toutes ossatures complémentaires dans la hauteur du plénum pour fixation sous dalle.

NOTA : Lors de la visite des lieux, l'entreprise vérifiera, si la réutilisation du cadre d'huisserie existant et l'imposte est possible, sinon il chiffrera dans son offre un cadre d'huisserie neuf et une imposte identique en tous points aux ouvrages en place.

Localisation :

Suivant plans de repérage de l'architecte : Changement de sens et de localisation de la porte du box D (entre box et circulation 0/23)

RÉAMÉNAGEMENT PARTIEL DE L'ACCUEIL DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES - À MONTLUÇON (03)
Lot N°03 MENUISERIES INTERIEURES BOIS - MOBILIERS

03 **BLOC PORTE STANDARD**

03.01 **Bloc-porte battante 1 vantail à âme pleine - prépeinte - huisserie bois**

Fourniture de bloc-porte battante à 1 vantail à âme pleine, finition pré-peinte comprenant :

- Huisserie :

- Bois feuillus,
- Épaisseur à recouvrement de cloisons ou adaptée à l'épaisseur total de la parois (compris habillage d'embrasure)
- Feuillure équipée de joints souples pour performance acoustique minimale et prescriptions générales.

Vantail :

- Âme pleine à chants droits, feuillure au battement pur porte à 2 vantaux.
- 4 paumelles complètes de 110/70 par vantail,
- Parement MDF finition prépeinte

03.01.01 Bloc-porte 0.93 x 2.04m ht - âme pleine - prépeinte - huisserie bois

Localisation :

Suivant plans de repérage de l'architecte : Porte de séparation de la zone 0/33 entre Accueil (2 postes) et guichets/caisses

RÉAMÉNAGEMENT PARTIEL DE L'ACCUEIL DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES - À MONTLUÇON (03)
Lot N°03 MENUISERIES INTERIEURES BOIS - MOBILIERS**04 BLOC PORTE COUPE-FEU****04.01 Blocs porte EI30 1 ou 2 vantaux - finition prépeinte - huisserie bois**

Fourniture de bloc-porte battante à 1 ou 2 vantaux EI30 type EI30PL PIN de chez MALERBA ou équivalent, finition prépeinte comprenant :

- Huisserie :

- Bois feuillus,
- Épaisseur à recouvrement de cloisons ou adaptée à l'épaisseur total de la parois (compris habillage d'embrasure)
- Joint intumescent sur 3 cotés

- Vantail :

- Cadre en pin
- Âme composite à chants droits, feuillure au battement pour porte à 2 vantaux.
- 3 ou 4 paumelles de 130 par vantail,
- Joint intumescent sur 3 cotés et au battement
- Parement MDF finition prépeinte

Caractéristiques :

- Feu : EI30

04.01.01 Bloc-porte 0.93 x 2.04 m ht - EI30 - prépeinte - huisserie bois

Localisation :

Suivant plans de repérage de l'architecte : Porte entre la zone 0/33 guichets/caisses et zone degt 0/38

04.01.02 Bloc-porte 0.93+0.33 x 2.04 m ht - EI30 - prépeinte - huisserie bois

Localisation :

Suivant plans de repérage de l'architecte : Porte du placard SSI de la zone 0/32

RÉAMÉNAGEMENT PARTIEL DE L'ACCUEIL DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES - À MONTLUÇON (03)
Lot N°03 MENUISERIES INTERIEURES BOIS - MOBILIERS**05 BLOC PORTE COUPE-FEU DAS SIMPLE ACTION****05.01 Bloc-porte 2 vantaux DAS EI30 simple action - ferme-porte - vitré - huisserie bois**

Fourniture de bloc-porte simple action vitré 2 vantaux DAS EI30 type 2V GV SA30 FP de chez MALERBA ou équivalent, finition prépeinte comprenant :

- Huisserie :

- Bois feuillus lamellé collé,
- Épaisseur à recouvrement de cloisons ou adaptée à l'épaisseur total de la parois (compris habillage d'embrasure)
- Joints intumescents sur 3 cotés

- Vantail vitré :

- Cadre bois européen/exotique 123x56
- Contrefeuilleure 3 côtés
- Battement chants droits avec joint intumescent
- Vitrage feuilleté EI30 (selon NF EN 14449) résistant aux chocs (selon NF EN 12600) : 2B2 (900 J)

- Ferrages :

- 4 ou 5 paumelles 160x80 sur roulement à billes (suivant les dimensions)
- Sans point de condamnation
- Sélecteur de fermeture + levier d'entraînement

- Équipements :

- Ferme-porte bras glissière type GR400 de chez GROOM
- Angle Maxi en attente : 170°
- Déclencheur électromagnétique et boîtier de connexion.
- Télécommandé, par rupture ou émission, sous 24 ou 48 volts

Caractéristiques :

Feu : EI 30

DAS : mode 2 certifié NF

05.01.01 Bloc-porte 0.93+0.53 x 2.04 m ht - DAS EI30 - ferme-porte - vitrée - huisserie bois**Localisation :**

Suivant plans de repérage de l'architecte : Porte entre la zone 0/23 et zone degt 0/38

RÉAMÉNAGEMENT PARTIEL DE L'ACCUEIL DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES - À MONTLUÇON (03) Lot N°03 MENUISERIES INTERIEURES BOIS - MOBILIERS

06 **EQUIPEMENT DE PORTE**

06.01 **Grade 3 - ERP - Inox**

06.01.01 Ensemble inox sur rosace, carré pompier / triangle Enedis

Ensemble rosaces solidarisiées en acier inoxydable qualité AISI304 référence OVALIS de chez VACHETTE ou équivalent
Avec carré de 7 mm ou triangle Enedis et vis traversantes pour portes 38 à 55 mm, rosace ronde diamètre 53 mm (pour serrure axe à 50 mm) épaisseur 6 mm à arêtes vives, sous-rosace en acier inoxydable avec ressort de rappel renforcé.
Testé en grade 3 (200 000 manœuvres) selon la norme NF EN 1906F.
Ensemble complet, 1 face, compris serrure batteuse à carré pompier / triangle Enedis.
Pose par vis traversantes compris toutes suggestions

Localisation :

Suivant plans de repérage de l'architecte : Porte du placard SSI de la zone 0/32

06.01.02 Ensemble inox sur rosace, sans condamnation

Ensemble complet béquilles et rosaces solidarisiées en acier inoxydable qualité AISI304 référence OVALIS de chez VACHETTE ou équivalent
- Avec carré de 7 mm et vis traversantes pour portes 38 à 55 mm, rosace ronde diamètre 53 mm (pour serrure axe à 50 mm) épaisseur 6 mm à arêtes vives, sous-rosace en acier inoxydable avec ressort de rappel renforcé, béquille de section ovale 16 x 22 mm incliné à 45°
- Testé en grade 3 (200 000 manœuvres) selon la norme NF EN 1906F.
- Ensemble complet, 2 faces, compris serrure à mortaiser sans condamnation.
- Pose par vis traversantes compris toutes suggestions

Localisation :

Suivant plans de repérage de l'architecte : Porte entre la zone 0/23 et zone degt 0/38

06.01.03 Ensemble inox sur rosace, cylindre

Ensemble complet béquilles et rosaces solidarisiées en acier inoxydable qualité AISI304 référence OVALIS de chez VACHETTE ou équivalent
- Avec carré de 7 mm et vis traversantes pour portes 38 à 55 mm, rosace ronde diamètre 53 mm (pour serrure axe à 50 mm) épaisseur 6 mm à arêtes vives, sous-rosace en acier inoxydable avec ressort de rappel renforcé, béquille de section ovale 16 x 22 mm incliné à 45°
- Testé en grade 3 (200 000 manœuvres) selon la norme NF EN 1906F.
- Ensemble complet, 2 faces, compris :
- Serrure à mortaiser type D450 de chez VACHETTE ou équivalent
- Cylindre européen type VIP+ de VACHETTE ou équivalent compris 3 clés et carte de reproduction
- Pose par vis traversantes, compris toutes suggestions

Localisation :

Suivant plans de repérage de l'architecte :

Porte de séparation de la zone 0/33 entre Accueil (2 postes) et guichets/caisses

Porte entre la zone 0/33 guichets/caisses et zone degt 0/38

06.02 **Oculus**

06.02.01 Oculus ordinaire de 30 x 40 cm

Plus value pour fourniture et pose d'oculus de forme rectangulaire de 300 X 400 mm normalisé, en verre clair feuilleté de chez St GOBAIN ou équivalent,
Compris réservation dans le vantail, cadre bois, parclose, accessoires et toutes suggestions de mise en œuvre pour une parfaite finition.

Localisation :

Suivant plans de repérage de l'architecte : Porte de séparation de la zone 0/33 entre Accueil (2 postes) et guichets/caisses

RÉAMÉNAGEMENT PARTIEL DE L'ACCUEIL DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES - À MONTLUÇON (03) Lot N°03 MENUISERIES INTERIEURES BOIS - MOBILIERS

06.02.02 Oculus EI 30 de 30 x 40 cm

Plus-value pour fourniture et pose d'oculus de forme rectangulaire de 300 x 400 mm normalisé, en verre clair EI30 type CONTRAFLAM EL 30 de St GOBAIN ou équivalent, compris réservation dans le vantail, cadre bois, parclose, joints coupe-feu, accessoires et toutes suggestions de mise en œuvre pour une parfaite finition.

Localisation :

Suivant plans de repérage de l'architecte :

Porte entre la zone 0/33 guichets/caisses et zone degt 0/38

Porte du placard technique SSI ZONE 0/32

06.03 Divers

06.03.01 Butée de porte murale

Fourniture et pose d'une butée de porte mural ronde en inox
A visser sur plinthes
Type butoir mural inox Bagaud de chez LEGALLAIS ou équivalent

Localisation :

Suivant plans de repérage de l'architecte : Sur l'ensemble des bloc-portes neufs et sur bloc-portes dans les zones avec sols refait à neufs

06.03.02 Ferme-portes hydrauliques à glissière porte jusqu'à 950 mm

Fourniture et pose d'un ferme-porte à glissière type DC300DA de chez ASSA ABLOY ou équivalent

- Technologie à came
- Force de fermeture réglable, pour les portes jusqu'à 950 mm de large
- Vitesse de fermeture, à-coup final en continu grâce à des valves thermodynamiques
- Conforme aux exigences d'accessibilité (pour les personnes à mobilité réduite)

Localisation :

Suivant plans de repérage de l'architecte : Porte entre la zone 0/33 guichets/caisses et zone degt 0/38

06.03.03 Ferme-portes hydrauliques à glissière porte jusqu'à 1400 mm

Fourniture et pose d'un ferme-porte à glissière

- Technologie à came
- Force de fermeture réglable, pour les portes jusqu'à 1400 mm de large
- Vitesse de fermeture, à-coup final en continu grâce à des valves thermodynamiques
- Conforme aux exigences d'accessibilité (pour les personnes à mobilité réduite)

Localisation :

Suivant plans de repérage de l'architecte : Porte du placard SSI de la zone 0/32

RÉAMÉNAGEMENT PARTIEL DE L'ACCUEIL DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES - À MONTLUÇON (03)
Lot N°03 MENUISERIES INTERIEURES BOIS - MOBILIERS**07 MISE EN COMBINAISON ET CONDAMNATION****07.01 Extension sur organigramme existant**

Le Maître d'ouvrage pourra, au moyen d'une clé « Passe-Général » et « Passe Partiel » ouvrir tous les locaux. Des passes secondaires correspondant aux différentes fonctions de l'établissement seront précisés dans l'organigramme.

Cet organigramme sera en extension de celui existant référence suivant indication du maître d'ouvrage et intégrera tous les ouvrants d'accès extérieures et intérieures des l'ensemble des corps d'état concernés.

Localisation :

Suivant plans : pour l'ensemble des ouvrants avec cylindre

07.02 Cylindre A2P*

Fourniture et pose de cylindre européen A2P* type VOLT+ de VACHETTE ou équivalent, compris 4 clés et carte de reproduction

Localisation :

Suivant plans de repérage de l'architecte : Porte de séparation de la zone 0/33 entre Accueil (2 postes) et guichets/caisses

Porte entre la zone 0/33 guichets/caisses et zone degt 0/38

RÉAMÉNAGEMENT PARTIEL DE L'ACCUEIL DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES - À MONTLUÇON (03)

Lot N°03 MENUISERIES INTERIEURES BOIS - MOBILIERS

08 OUVRAGES DIVERS

Nota : Sont à la charge du maître d'ouvrage

- Les plans de sécurité incendie (plans d'interventions et d'évacuations)
- Tous les mobiliers mobiles tels que : chaises, tables, fauteuils, poste informatiques libre service, jardinières, etc,...

08.01 Révision et mise en jeu de porte

Révision et mise en jeu des menuiseries existantes comprenant:

- Dépose soignée de l'ouvrant,
- Révision ou remplacement des quincailleries, 4 paumelles acier roulé et bague d'usure pour chaque vantail, de 110 mm ou de 140 mm selon le type de porte, poignée polyamide avec noyau acier de type NORMBAU ANTIBACTERIAL ou équivalent.
- Révision de la serrure avec remplacement à l'identique si nécessaire.
- Remise en jeu avec graissage des paumelles et des serrures
- Vérification du jour sous porte, cet espace devra être de 15 mm minimum, dans le cas contraire, les portes seront démontées pour être rabotées ou recoupées.
- Fourniture et pose de butoirs de portes en caoutchouc monture métallique. Fixation dans le support sol ou mur par trous chevillés,
- Repose compris calage, dé-talonnage, mise en jeu et toutes les suggestions de réalisation pour un parfait fonctionnement.

Localisation :

Suivant plans de repérage de l'architecte : Pour l'ensemble des portes existantes conservées (à 1 ou 2 vantaux) dans la zone de travaux

08.02 Potelets bois

Fourniture et pose de potelets en sapin raboté toutes faces, avec feuillure pour habillage tête de cloisons, épaisseur selon le cas.

Compris pattes de scellement. La section des bois sera au minimum de 60 mm de largeur et l'épaisseur adaptée à l'épaisseur des cloisons (côté fini), compris profil de recouvrement suivant nécessité.

Arêtes verticales arrondies.

Localisation :

Suivant plans de repérage de l'architecte : potelets pour arrêt tête de cloisons neuves type « PLACOSTIL » dans zone 0/32 - 0/33

08.03 Clastra de séparation en bois

Fourniture et pose de clastra de séparation en bois massif, comprenant :

Cadre périphérique en bois, compris tous montants de recoupements nécessaire sur la longueur pour la rigidité de l'ouvrage (les sections devront être calculées pour assurer une parfaite rigidité).

Compris toutes ossatures complémentaires nécessaires dans la hauteur du plénum pour fixations sous dalle

Remplissage en planches de bois massif, de dimensions 40 mm x 120 mm et essence au choix de l'architecte.

Compris toutes sujétions d'assemblages, ajustages, de fixations, mise en œuvre et ajustement

Raccordement sur parois et ouvrages attenants, garnissage, calfeutrement, pour une parfaite finition

De 1.25 x 2.80 ht sous faux-plafonds et 3.10 m ht sous dalle

De 3.85 x 2.80 ht sous faux-plafonds et 3.10 m ht sous dalle

Finition de l'ensemble par peinture à la charge du lot plâtrerie-peinture

NOTA : le remplissage de la clastra sera amener à évoluer, le maître d'ouvrage choisir ultérieurement (au cours des travaux), le type de remplissage définitif de la clastra (panneau plein/perforé/acoustique/vitrage, etc..), selon ses besoins et préférences.

Le choix définitif sera fait par le maître d'ouvrage, avant la mise en fabrication ou mise en commande.

08.03.01 Clastra de séparation de 1.25 x 2.80 ht sous faux-plafonds et 3.10 ht m sous dalle env.

Localisation :

*Suivant plans de repérage de l'architecte : Clastras de séparation des espaces :
Entre attente et circulation 0/23*

08.03.02 Clastra de séparation de 3.85 x 2.80 ht sous faux-plafonds et 3.10 ht m sous dalle env.

Localisation :

*Suivant plans de repérage de l'architecte : Clastra de séparation des espaces :
Entre attente et guichets/caisses zone 0/33*

RÉAMÉNAGEMENT PARTIEL DE L'ACCUEIL DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES - À MONTLUÇON (03) Lot N°03 MENUISERIES INTERIEURES BOIS - MOBILIERS

08.04 Plinthes sapin à peindre 100 mm

Fourniture et pose de plinthes droites en sapin,
Finition à peindre,
Dimensions finies 100 mm de hauteur x 12 mm d'épaisseur,
Fixation par vis et chevilles,
Compris assemblages droits et coupes d'onglets ainsi que le masticage des vis après fixation, finition joint pompe
Joint silicone en parties supérieures contre parois
Tablettages et toutes suggestions

Localisation :

Suivant plans de repérage de l'architecte : Pour l'ensemble de la zone réaménagée

08.05 Caisson cache-tuyau et gaines

Fabrication et pose de caissons verticaux et horizontaux démontable comprenant :

- Habillage de la canalisation en laine de roche de 100 mm fixation par bande craft,
- Façon d'un habillage une face et deux retours en panneaux de particules stratifiés de 19 mm d'épaisseur, chants vus plaqués, fixation par vis cuvette.
- Ossature de support en tasseaux sapin traité pour montants et raidisseurs.
- Développé minimum 1.00 ml sur la hauteur de dalle sous plan vasque.

Localisation :

Suivant les besoins des lots techniques (provisions 10 m²)

08.06 Couvre joint de dilatation

Fourniture et pose d'un habillage de joints de dilatation comprenant :

- Fond de joint avec un boudin élastomère permettant l'étanchéité à l'air, joint de dilatation parasismique de 4 cm,
- Fourrure en sapin solidaire de la paroi sur chaque côté,
- 1 bande centrale libre de mouvement en contreplaqué CTB-X permettant d'absorber les déformations,
- Finition de l'ensemble à peindre,
- Compris toutes suggestions de mise en œuvre et adaptations sur bâtiment existant pour une parfaite finition,
- Fixations, tablettage soignés, ajustements, etc....

Localisation :

Suivant plans de repérage de l'architecte : Sur joint de dilatation e parois verticales et plafonds :

Entre zone 0/32 et 0/33

Et en recoupement de la zone 0/23

08.07 Signalétiques intérieures, format 20 x 5 cm env., fonction des locaux communs

Fourniture et pose de plaques PVC gravées avec l'appellation complète des locaux, nom, lettre, N°, pictogramme, etc...
Fixation par visserie à tête fraisée ou par collage à l'adhésif double face
Compris toutes suggestions de fixations et mise en œuvre..
De format 20 cm x 5 cm environ pour les fonctions des locaux communs

Localisation :

Suivant plans de repérage de l'architecte : Sur l'ensemble des bloc-portes neufs

08.08 Protection d'angle en inox

Fourniture et pose de baguettes d'angles en inox, comprenant :

- Protection d'angles en applique en inox de 30 x 30
- Épaisseur 10/10e
- Compris toutes sujétions de fixations et mise en œuvre pour une parfaite finition
- De Hauteur 1.50 m

Localisation :

Suivant plans de repérage de l'architecte : Sur les angles sortants de la zones de travaux

RÉAMÉNAGEMENT PARTIEL DE L'ACCUEIL DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES - À MONTLUÇON (03) Lot N°03 MENUISERIES INTERIEURES BOIS - MOBILIERS

08.09 Estrade en bois

Fourniture et pose d'une estrade formant plancher bois, pour surélévation, comprenant :

- Solives en bois massif de 45 mm x 145 mm, fixées au sol, entraxes tous les 45 cm
- Compris entretoises en bois massif de même section que les solives, fixées entre les solives et espacées tous les 2.00 m,
- Bois raboté, traité fongicide et insecticide à 15 % d'humidité maxi,
- Pose entre parois environnantes par sabots métalliques et chevillages, et toutes fixations adaptées
- Compris tous habillages soignés de la hauteur de l'estrade
- **Compris matelas d'isolant en laine minérale sur toute la surface de l'estrade entre les solives et entretoises, de hauteur 140 mm environ pour correspondre à la hauteur des bois.**
- Fourniture et pose d'un plancher en panneaux de bois type OSB d'épaisseur 22 mm minimum, avec interposition de bande Phaltex entre le dessus de solive et la sous-face des panneaux.- Fixation par pointes torsadées ou vis, suivant prescriptions techniques du fabricant.
- Classement au feu du panneau : B-s2,d0 ou M1
- Compris tous habillages des champs et joues de l'estrade
- Toutes suggestions de coupes, découpes, ajustages, calages, habillages, calfeutrements pour parfaite finition
- Tous accessoires nécessaires et ossatures complémentaires nécessaires pour une parfaite mise en œuvre

Localisation :

Suivant plan de l'architecte : derrière les guichets/caisse

08.10 Main courante sur poteaux

Réalisation de potelets et mains courantes en acier, avec finition thermolaqué, composés de :

- Montants métalliques en tube tous les 1.00 à 1,35 ml environ avec renforts et platines soudées
- 1 lisse haute formant main courante et 1 lisse intermédiaire, en tube,
- Compris toutes sujétions de fixations et mise en œuvre, contre paroi verticales et au sol
- Mise en peinture par thermolaquage en usine, coloris au choix de l'Architecte
- Compris toutes suggestions de raccordement et reprises
- Conforme aux normes et réglementation en vigueur
- Contrôle de fabrication selon normes en vigueur,
- Exécution et dimensions suivant plans et détails de l'architecte.
- Les plans seront soumis au maître d'œuvre pour approbation avant la mise en fabrication du système.

NOTA : Les éléments étant finis d'usine, aucun percement et aucune découpe sur chantier ne seront acceptés. Toutes reprises sur site entraînant une dégradation de l'aspect esthétique, une dégradation de la qualité mécanique et/ou une dégradation de la pérennité de l'ouvrage seront refusées par le Maître d'Œuvre et entraîneront sans PLUS-VALUE le remplacement à neuf de l'ouvrage.

Localisation :

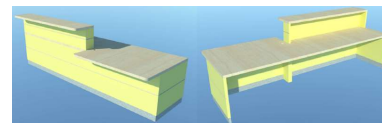
Suivant plan de l'architecte : au droit de l'estrade derrière les guichets

RÉAMÉNAGEMENT PARTIEL DE L'ACCUEIL DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES - À MONTLUÇON (03) **Lot N°03 MENUISERIES INTERIEURES BOIS - MOBILIERS**

09 BANQUE D'ACCUEIL

09.01 Banque d'accueil (2 postes) - Ens de 3.48 x 1,00 x 2.00 ht m (En 2 parties 1.55 + 1.93 m)

Réalisation suivant plan de détail de l'architecte " Projet de création d'accueil" Plan n°DE.07.IND06A. juin 2022



Fourniture et pose d'une banque d'accueil en 2 parties, en panneau bois avec revêtement stratifié toutes faces, comprenant :

- Tablette d'accueil et plan de travail en aggloméré de 38 mm d'épaisseur avec bords arrondis, stratifiés : Bois blanchi /gris - type C184 de chez POLYREY ou équivalent.
- Panneau d'habillage en face avant en aggloméré 38 mm, stratifié : Jaune citron - type Z016 de chez POLYREY ou équivalent.
- Panneau latéral en aggloméré de 38 mm, stratifié : Jaune citron - type Z016 de chez POLYREY ou équivalent.
- Profil Aluminium laqué blanc 10 x 10 mm entre les panneaux d'habillage.
- Panneau plinthe en aggloméré 30 mm, stratifié : Alu brossé - type A 905 de chez POLYREY ou équivalent.
- Assemblage des modules par des connecteurs (jonction plateau)
- Fixation du plan de travail et tablette supérieure par cornières alu 30 x 30 mm coté agent et sur piétements pour ceux ne pouvant pas être soutenus par cornières.
- Parois verticales en panneaux bois pour séparer les 2 parties du guichet d'accueil (entre la partie de L = 1.50 et la partie PMR de L + 1.84 m)
- Protection verticale par vitrage trempé type SECURIT de 12 mm d'épaisseur et de hauteur suivant coupe et détails de l'architecte, réalisé avec deux potelets sur la longueur de chaque banque d'accueil, compris grands hygiaphones intégrés à la parois sur chaque banque d'accueil, avec trous et verres décalés de Ø 250 mm env., tube métallique diamètre 50 mm, avec collerette et bouché en partie haute, fixation par tige filetée transperçant le plateau, bagues et pattes d'accrochage en acier soudé, peinture époxy RAL gris, (suivant détail de l'architecte).
- Passes câbles rond avec caches inox
- Goulottes PVC blanches sous plateau permettant le raccordement des postes de travail (2 PCN - 2P+T, 2 PCD 2P+T, 2 RJ 45)
- Compris toutes sujétions pour plateaux de hauteurs différentes pour PMR
- Compris toutes ossatures métalliques ou en bois pour la fixation des panneaux, tous renforts nécessaires, etc...
- Habillages des chants, compris toutes coupes, découpes, tablettages, façon de découpes biaises, arrondies, ajustages, profilage, rainurage, passe fil, etc...
- Tous les accessoires de finition et toutes suggestions de fixations, scellements et mise en œuvre
- Dimensions et réalisations suivant plans et détails de l'architecte

Localisation :

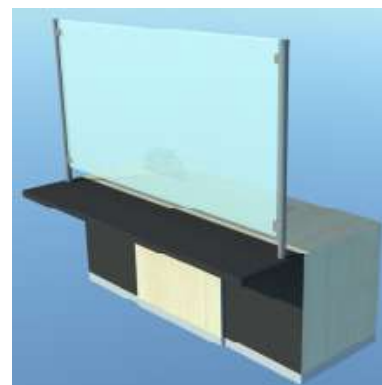
Suivant plans de repérage et détails de l'architecte : Banque d'accueil (2 postes) entre attente et zone 0/33

09.02 Guichets/caisses - Ensemble de 1.80 x 1,018 x 2,00 ht m

Réalisation suivant plan de détail de l'architecte " Projet de création d'accueil - Plan de détails - Guichet PMR" - Plan n°DE.11.IND01. juin 2021

Fourniture et pose de guichet, en panneau bois avec revêtement stratifié toutes faces, comprenant :

- Un ensemble comptoir comprenant, plan de travail, renfort par tube acier carré de 30 mm, le tout devant pouvoir supporter la charge d'un équipement informatique d'un poste de travail.
- Plan de travail, panneau tablette et panneau démontable en agglomérés de 19 mm avec Finition : Bois blanchi / gris - type C184 de chez POLYREY ou équivalent
- Face avant et panneau latéraux en agglomérés de 19 mm, finitions : Noir classique - type 0005 ou Bois blanchi /gris - type C184 de chez POLYREY ou équivalent
- Panneau plinthe en aggloméré de 19 mm finition : alu Brossé - type A905 de chez POLYREY ou équivalent
- Un panneau démontable au droit du plan de travail pour passe câbles avec cache inox Ø 60 et un goulotte de distribution de câbles électriques, à 3 compartiments
- Un dispositif de passage de câbles aux angles du plan de travail.
- Un caisson (coté gauche ou droit), sous plan de travail, sur socle, devant permettre de recevoir une unité centrale informatique verticale, plaqué toutes faces et chants en stratifié
- Un autre caisson (coté gauche ou droit), sous plan de travail, sur socle, équipé de deux étagères amovibles, (les étagères pouvant être disposées alternativement sur les parties gauches ou droites), plaqués toutes faces et chants en stratifié
- Un dispositif de protection contre les risques de blessures à l'angle saillant de la partie du plan de travail, par caoutchouc ou autre matériau souple.
- Structure interne en bois dur, tous parements en agglomérés plaqués toutes faces et chants
- Protection verticale par vitrage trempé type SECURIT de 12 mm d'épaisseur et de hauteur suivant coupe et détails de l'architecte, réalisé avec deux potelets sur la longueur de chaque banque d'accueil, compris grands hygiaphones intégrés à la parois sur chaque banque d'accueil, avec trous et verres décalés de Ø 250 mm env., tube métallique diamètre 50 mm,



RÉAMÉNAGEMENT PARTIEL DE L'ACCUEIL DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES - À MONTLUÇON (03) Lot N°03 MENUISERIES INTERIEURES BOIS - MOBILIERS

avec collerette et bouché en partie haute, fixation par tige filetée transperçant le plateau, bagues et pattes d'accrochage en acier soudé, peinture époxy RAL gris, (suivant détail de l'architecte).

- Compris toutes ossatures métalliques ou en bois pour la fixation des panneaux, tous renforts nécessaires, etc...
- Habillages des chants, compris toutes coupes, découpes, tablettages, façon de découpes biaises, arrondies, ajustages, profilage, rainurage, passe fil, etc...
- Tous les accessoires de finition et toutes suggestions de fixations, scellements et mise en œuvre
- Dimensions et réalisations suivant plans et détails de l'architecte

Localisation :

Suivant plans de repérage et détails de l'architecte : guichets/caisses entre attente et zone 0/33